

# Les émissions d'un ménage en France (ou en Europe)

## Contexte :

Au niveau mondial, il faut diviser par 2 nos émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050 (par rapport à 1990) pour limiter le réchauffement de la terre à 2 degrés.

Cette limitation du réchauffement à 2 degrés est nécessaire si l'on veut garder le contrôle de notre agriculture. Au-delà de cette température, les événements climatiques rendront les cultures trop incertaines avec des risques en terme de sécurité alimentaire.

Aujourd'hui les émissions de gaz à effet de serre annuelles moyennes d'un européen sont de 10,4 tCO<sub>2</sub>eq, celles d'un américain de 24,1 tCO<sub>2</sub>eq contre seulement 5,8 tCO<sub>2</sub>eq pour un chinois et 3,8 tCO<sub>2</sub>eq pour un africain.

Pour tenir l'objectif mondial de division par 2 des émissions de gaz à effet de serre, l'Union Européenne s'est engagée à réduire ses émissions de 20 à 30% d'ici 2020 puis de 60 à 80% d'ici 2050. La France a transposé cet engagement et prévoit de réduire ses émissions de 30% en 2020 puis de 75% en 2050, ce qui correspond à une division par 4 des émissions françaises par rapport à 1990.

## Les émissions des ménages en France

L'émission moyenne de gaz à effet de serre d'un français est aujourd'hui de 8,6 tCO<sub>2</sub>eq par an. En 1990, le français émettait en moyenne 9,9 tCO<sub>2</sub>eq. Diviser par 4 les émissions reviendrait à limiter l'émission annuelle moyenne d'un habitant en France à 2,5 tCO<sub>2</sub>eq en 2050 (sans prendre en compte l'augmentation de la population d'ici 2050) !

Le consommateur est dans ses usages privés de l'énergie directement responsable d'une partie des émissions de gaz à effet de serre dans l'atmosphère. Lorsqu'il utilise son véhicule pour se déplacer, lorsqu'il chauffe, éclaire son logement, fait fonctionner ses appareils électroménagers, il participe clairement aux rejets de gaz à effet de serre dans l'atmosphère.

Sur ces usages de l'énergie, le consommateur dispose d'une réelle marge de manœuvre pour réduire dans ses gestes quotidiens, ses consommations d'énergie et donc ses émissions de gaz à effet de serre que ce soit au niveau des choix d'investissement ou des comportements d'utilisation des équipements : choix du véhicule, conduite économe, entretien et réglage du véhicule, limitation des déplacements en voiture et en avion, isolation du logement, réglage et entretien de la chaudière, utilisation d'ampoules basse consommation, extinction des appareils en veille....

Sur les 8,6 tCO<sub>2</sub>eq émise annuellement par un français, on estime à 45% la part des émissions liées aux usages privés directs de l'énergie ce qui correspond à 3,9 tCO<sub>2</sub>eq dont 55% sur le poste occupation des bâtiments résidentiels et 45% pour les transports de personnes.

Le reste des émissions est lié à la fabrication et au transport des produits et services ainsi qu'au traitement et à la mise en décharge des déchets.

Sur ces émissions qui représentent quand même 55% de l'émission annuelle d'un français soit 4,7 tCO<sub>2</sub>eq, le consommateur même s'il ne dispose pas toutes les clefs pour agir, peut dans ses gestes quotidiens : trier ses déchets, réduire ses consommations d'énergie au travail et orienter pour la satisfaction d'un besoin donné ses choix vers les produits les moins impactants sur l'environnement (du point de vue de la fabrication, du transport et de la production de déchets). A cet égard, l'étiquetage environnemental des produits de grande consommation prévu par le Grenelle de l'Environnement devrait apporter une information précieuse permettant d'orienter les choix.

Ces émissions annuelles de 4,7 tCO<sub>2</sub>eq par personne sont majoritairement issues de la fabrication des produits et service (64%), puis de l'occupation des locaux de travail (18%) et enfin du transport de marchandises (18%).

Les émissions annuelles d'un européen ou d'un français cache des disparités importantes selon le mode de vie, la sensibilité environnementale et la catégorie socio-professionnelle.

### **« Histoire d'un ménage »**

Prenons l'exemple d'un ménage aisé de 4 personnes, vivant dans une maison individuelle de 100 m<sup>2</sup> en banlieue parisienne ancienne chauffée au gaz de réseau.

Ce logement est équipé en réfrigérateur, congélateur, lave linge, lave vaisselle, sèche linge et cuisinière.

Ce ménage possède deux voitures diesel, une petite cylindrée plutôt pour les trajets urbains domicile-travail de madame, courses diverses et accompagnement des enfants. La distance domicile travail quotidienne de madame est de 10km aller. Monsieur prend le RER pour aller travailler sur paris deux fois 45 minutes par jour. *Les déplacements domicile-travail représentent alors 0,8 tCO<sub>2</sub>eq*

La voiture de plus grosse cylindrée sert plutôt pour les déplacements de loisirs le week-end et pour les vacances. Chaque année cette famille part au ski une fois par an et tous les étés 15 jours en location au bord de la mer. Le kilométrage annuel de chacun des véhicules est de 6000 kms. *Les émissions dues aux vacances et loisirs est de 1,5 tCO<sub>2</sub>eq.*

Cette année, pour ses déplacements professionnels, monsieur a pris l'avion deux fois en France et en Europe pour une distance moyenne aller de 1000 kms et madame a fait le même type de trajet une fois dans l'année, *ce qui représente 1,7t CO<sub>2</sub>eq.*

**Le panier alimentaire de cette famille est composé des principaux produits suivants :**

- 9 kg de viande rouge par mois *soit 2,9tCO<sub>2</sub>eq*
- 5 kg de volaille par mois *soit 0,3tCO<sub>2</sub>eq*
- 4 kg de poisson par mois *soit 0,4 tCO<sub>2</sub>eq*
- 3 kg de fromage et beurre par mois *soit 0,5 tCO<sub>2</sub>eq*
- 1 pack de 12 yaourts par semaine *soit 0,2tCO<sub>2</sub>eq*
- 15 litres de lait par mois *soit 0,2tCO<sub>2</sub>eq*
- 6 kg de fruits et légumes de saisons par semaine *soit 0,1tCO<sub>2</sub>eq*
- 4 litres de boissons alcoolisées par mois *soit 0,2 tCO<sub>2</sub>eq*

***Au total la majeure partie de leur alimentation génère 4,8tCO<sub>2</sub>eq***

Ils ne consomment que peu d'aliments bios environ 5% de leur consommation et boivent de l'eau du robinet.

Chaque membre de la famille émet en moyenne sur l'année 1,4 t CO<sub>2</sub> eq pour les dépenses énergétiques liées à son logement *dont 1,3tCO<sub>2</sub>eq pour le chauffage et l'eau chaude et 0,1 tCO<sub>2</sub>eq pour l'audiovisuel, l'éclairage et l'électroménager.*

Puis sur le poste transport, les émissions individuelles sont de 4 tCO<sub>2</sub> eq soit le double de la moyenne des français. Enfin sur le poste alimentation, les émissions sont de 4,8 tCO<sub>2</sub> eq par personne et par an. Chaque membre de la famille est émetteur en moyenne de 11 tCO<sub>2</sub>eq par sans compter les dépenses de consommation en vêtements, loisirs et biens de consommation divers ni la consommation d'énergie sur les lieux de travail.

Si cette famille s'offrait un voyage à Los Angeles pour les vacances d'été, ce serait 4 tCO<sub>2</sub> eq supplémentaire émis par chacun de ses membres.